

La place financière et les banques suisses à l'époque du national-socialisme.

Les relations des grandes banques avec l'Allemagne (1931–1946)

(Publications de la CIE, volume 13)

Marc Perrenoud, Rodrigo López, Florian Adank, Jan Baumann, Alain Cortat, Suzanne Peters

ISBN 3-0340-0613-6 (Chronos Verlag) / ISBN 2-601-03289-8 (Éditions Payot)

Résumé

La présente étude est consacrée à la place financière suisse. Elle se penche en particulier sur les activités des grandes banques suisses avec l'Allemagne de 1931 à 1946. Six thèmes sont analysés: 1. les structures et les mutations de la place financière suisse; 2. les activités hors bilan des grandes banques et les profits réalisés durant la guerre; 3. les crédits accordés par les grandes banques suisses à l'Allemagne et les négociations pour rapatrier ces crédits et les intérêts après la crise financière de 1931; 4. les affaires des grandes banques avec des établissements bancaires allemands; 5. l'antisémitisme et la confrontation des banques suisses avec les mesures antisémites en Allemagne; 6. les relations des banques suisses avec les Alliés.

Dans le premier chapitre, les facteurs structurels et conjoncturels qui contribuèrent à l'essor de la place financière suisse sont exposés: l'émergence de la Suisse comme place financière lors de la Première Guerre mondiale, la stabilité du franc suisse, le secret bancaire, la stabilité politique, la paix sociale, le libéralisme et la neutralité. Cette partie met en évidence, par la publication de chiffres inédits, l'importance des activités hors bilan des banques suisses (gestion de fortune). De même, des chiffres inédits sont publiés en ce qui concerne les profits réels réalisés par le Crédit Suisse (CS) et la Société de Banque Suisse (SBS) durant les années 1930 et durant la guerre.

Le deuxième chapitre traite de la crise financière allemande de 1931 et des accords internationaux qui en résultèrent. Face à la crise financière, les créanciers internationaux de l'Allemagne s'accordèrent pour ne pas retirer leurs prêts à court terme et éviter ainsi la faillite totale du système économique allemand. Les créanciers internationaux signèrent des accords, appelés accords de prorogation ou accords de crédits allemands, dans lesquels ils s'engageaient à ne pas retirer leurs crédits d'Allemagne avant six mois. En échange, l'Allemagne garantissait, entre autres, le paiement des intérêts des capitaux bloqués. Cet accord fut renouvelé annuellement par tous les créanciers jusqu'en 1939; ensuite il ne fut plus renouvelé que par quelques pays (Etats-Unis, Belgique, Pays-Bas, Suisse) et après 1941 uniquement par la Suisse.

Les investissements des banques suisses en Allemagne étaient presque entièrement constitués de crédits à court terme qui tombaient sous les accords de prorogation et qui bénéficiaient ainsi du versement des intérêts en devises. Par contre, les autres créanciers financiers (les porteurs de papiers-valeurs allemands notamment) ne bénéficiaient pas des mêmes facilités pour le transfert des revenus de leurs investissements, car l'Allemagne avait déclaré en 1933 un moratoire général sur les transferts financiers, appliqué à l'ensemble des dettes à moyen et à long terme. En Suisse cette situation donna lieu à des tensions entre les banques et les autres créanciers financiers, mais aussi avec les milieux industriels qui souhaitaient obtenir des devises de l'Allemagne pour les exportations de marchandises. Sauf exceptions, tous ces paiements étaient réglés par les accords de clearing dès 1934.

Le troisième chapitre traite de la stratégie mise en place par les sept grandes banques suisses pour faire face au blocage de leurs avoirs en Allemagne en 1931. Dès juillet 1931, les banques suisses durent faire face à deux problèmes majeurs: le blocage de leurs crédits en Allemagne et la crise économique suisse. Comme elles ne pouvaient pas maintenir d'importantes sommes bloquées en Allemagne – elles avaient besoin de liquidités en Suisse – elles négocièrent dans le cadre des accords de prorogation diverses solutions pour rapatrier leurs crédits allemands, dont la principale fut la création de marks enregistrés, c'est-à-dire une catégorie de Reichsmark dévalués qui génèrent des pertes lorsqu'ils étaient changés en devises. La crise économique suisse, le manque de liquidités et les pertes dues aux rapatriements des crédits allemands mirent plusieurs banques en difficultés: après sa fusion avec l'Union financière, le Comptoir d'Escompte de Genève prit le nom de Banque d'Escompte Suisse et fut liquidé en 1934; l'Union de Banques Suisses (UBS) réduisit son capital à deux reprises; la Banque Populaire Suisse reçut 100 millions de la Confédération (1/4 des dépenses fédérales) et dut être assainie une seconde fois; la Banque Fédérale (BF) et la Banque Commerciale de Bâle (BCB) furent soutenues par l'intermédiaire de la Caisse de prêts de la Confédération avant d'être absorbées, en 1945, par l'Union de Banques Suisses et la Société de Banque Suisse; la banque Leu & Co. fut aidée par la SBS. Cette étude a établi pour la première fois une statistique des investissements allemands des différentes banques. Deux banques, le CS et la SBS, purent faire face au blocage de leurs avoirs en Allemagne, car elles avaient accumulé des réserves internes qui leur permettaient d'amortir les pertes et parce que leurs affaires étaient assez diversifiées. L'UBS parvint grâce à la reprise de la BF à se hisser au niveau des deux plus grandes banques. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, le paysage bancaire suisse était dominé par ce trio.

Le quatrième chapitre traite des affaires des banques suisses avec le Troisième Reich. Le type d'affaires réalisées par les banques suisses avec l'Allemagne concernait des opérations réalisées à court terme: achats d'or, de papiers-valeurs, de billets de banques, ouverture d'accréditifs, financement d'exportations d'armes, transferts financiers camouflés. Pour certaines banques, telles que la BCB ou la banque Leu & Co., ces opérations étaient essentielles et ont assuré leur survie provisoire. Pour d'autres banques, telles la SBS, le CS ou l'UBS, ces affaires ont permis de dégager des profits supplémentaires. Depuis le blocage de leurs crédits en Allemagne en 1931, la politique des banques a consisté à ne plus accorder de nouveaux crédits outre-Rhin. Elles accordèrent toutefois des crédits à de grandes entreprises allemandes, comme I.G. Farben, dans l'espoir de conserver ces dernières comme clientes pour l'après-guerre.

Les chapitres trois et cinq traitent de l'attitude des banquiers suisses face à l'arrivée au pouvoir des nazis, face aux mesures antisémites et face aux violences nazies. L'arrivée au pouvoir de Hitler fut considérée par plusieurs banquiers comme un rempart contre le communisme et comme une stabilisation rassurante. Dans un deuxième temps, les banquiers éprouvèrent de plus en plus de méfiance à l'égard des nazis en raison de leur politique économique. Il faut comparer ces réactions avec d'autres situations: la SBS fut parmi les premières banques étrangères à accorder un crédit au gouvernement de Franco; en revanche après l'arrivée au pouvoir du Front populaire en France, les banques suisses réduisirent leurs crédits à ce pays.

Plusieurs dirigeants de banques étaient imprégnés d'un anti-judaïsme latent qui se transforma dans certains cas en antisémitisme. De fortes réticences furent exprimées dans quelques banques (CS, SBS entre autres) face à l'idée de travailler avec des financiers juifs. L'UBS engagea un membre du parti nazi pour représenter ses intérêts en Allemagne. A la SBS, certains collaborateurs employèrent pour des clients suisses des expressions nazies telles que «aryens» ou «non aryens».

Les banques suisses furent confrontées aux aryanisations d'entreprises juives auxquelles elles avaient accordé des crédits. Leur attitude consista alors à essayer de sauver leurs

crédits, en travaillant avec toutes les parties, mais elles ne recherchèrent pas elles-mêmes des affaires d'aryanisation. Ces opérations étaient considérées comme trop délicates pour leur réputation internationale et ces transactions risquaient d'être contestées ultérieurement. Dans quelques cas, les banquiers suisses ont aidé des Juifs à transférer leurs fortunes en Suisse et à les mettre à l'abri des nazis.

Le sixième chapitre traite des relations des banques suisses avec les Alliés. Plusieurs cas mettent en évidence le rôle des banques suisses pour dissimuler des intérêts allemands aux Etats-Unis: transactions camouflées pour la Reichsbank, gestion de fortune pour le compte de clients allemands aux Etats-Unis et création de sociétés écran pour dissimuler l'influence allemande dans des sociétés américaines ou anglaises. L'année 1941 marqua un tournant important pour les banques suisses: blocage des avoirs suisses aux Etats-Unis (juin 1941), enquêtes sur leurs activités, pressions pour qu'elles cessent certaines transactions en faveur de l'Allemagne. La résistance des banques s'organisa autour de deux éléments: la neutralité et le secret bancaire. Cette résistance est illustrée par l'action des banquiers dans le cadre du blocage des avoirs allemands en Suisse et leur liquidation ultérieure. Afin de ne pas créer un précédent, les banquiers suisses voulurent que les clients allemands soient indemnisés. C'était un message important adressé aux détenteurs de capitaux à travers le monde: dans les pires situations, la Suisse garantissait des conditions plus sûres que les autres pays.

© 2002 UEK / Chronos Verlag / Éditions Payot

Informations supplémentaires:

www.uek.ch

Commandes:

Chronos Verlag
Münstergasse 9, CH-8001 Zürich
Fax: 0041 / (0)1 / 265 43 44
e-mail: info@chronos-verlag.ch
www.chronos-verlag.ch

Éditions Payot
18, Av. de la Gare, C.p. 529
CH-1001 Lausanne
Fax 0041 / (0)21 / 329 02 66